

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 août 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (370r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 août 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34215>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 août 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Godin remet à Oudin-Leclère une assignation au tribunal par un employé des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin explique qu'il s'était mis d'accord avec lui pour qu'il trouve un emploi ailleurs, mais qu'il va soutenir qu'il a été renvoyé sans motif et que par ce chantage il va tenter d'obtenir une somme. Il demande à Oudin-Leclère si l'affaire va se plaider le 12 août et s'il est nécessaire qu'il se rende à Vervins.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIX^e siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lis le 8 aout 1862 350

Monsieur

Le Was remis dans ce petit nom
auquel j'en est une de plus étranges
préférences que, lors d'ici j'aurois pu faire
au plus de mon
sceau ou soit une et homme à sit
peut propos faire qu'il le fait à temps
que si elle ouvre une moie et mme de
bienveu. Le temps qu'il emploie à la
préparation d'un tel document est
de trois heures. D'autre part il faut que
on doive faire une partie sur un simple
mot sans et qu'il distrait son maître au
moins

Le demandé est donc un homme de bonté
qui a été d'abord élégant et bâtarde au
point de vue considérable à faire faire une ordre
à son maître que voulait le faire à n'importe
le bras. Il a donc demandé pour solliciter
l'affaire affirme à l'auditeur que parler
en mariage sans motif, sans faire pression, et que
le fait doit être immédiat.
Et tout ce qu'il peut faire de mal il
aura de son débarquement à se servir qu'il
est arrivé depuis longtemps et que l'heure
de son départ est au contraire tout le temps qu'il

est absent pour ses propres affaires tant que
suffit pour dire si cette affaire doit se placer à 12 et si je
dois me rendre à Paris à propos de
suffit pour dire mes bonnes volontés

Monseigneur Barthélemy

Godard